

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 55 (1947)  
**Heft:** 3

**Artikel:** La jeunesse du colonel Louis Foltz d'après ses "Souvenirs" manuscrits  
**Autor:** Burnand, René  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-43050>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La jeunesse du colonel Louis Foltz d'après ses "Souvenirs" manuscrits

Agé de soixante-huit ans, le colonel Louis Foltz-Warnery, de Morges, éprouve le désir de se pencher sur son passé et d'en noter les principaux événements à l'usage de ses descendants. Il achète deux cahiers cartonnés et se met à tracer de son écriture serrée, menue et claire, 122 pages où seront consignés foule de circonstances, de rencontres et même d'événements.

Louis Foltz, esprit observateur et chroniqueur minutieux, ne possède pas ce que l'on appelle un talent littéraire. Son style est correct mais dépourvu d'originalité. Il n'en est pas moins vrai que le caractère scrupuleux de ses notations, reflétant sa nature de collectionneur, les rend précieuses. Les cahiers que nous a obligeamment prêtés M. Robert Burnand, de Paris, fournissent à la chronique et occasionnellement à l'histoire de la période à laquelle ils nous reportent, bien des faits qu'il serait regrettable de ne pas livrer aux curieux du passé.

Quelle est l'époque sur laquelle portent les « Souvenirs » du colonel ?

Né en 1792, Louis Foltz commença de rédiger ses mémoires en 1860. Malheureusement, arrêté sans doute par son misérable état de santé (il acheva ses jours dans une petite voiture où l'avaient confiné ses rhumatismes) le colonel ne put pousser son récit que jusqu'à l'année 1823. C'est donc exclusivement sur la jeunesse de l'auteur (de sa naissance à sa trente et unième année) que ses deux cahiers nous renseignent. Toute la fin de sa vie, qui se termina en 1865, est passée sous silence. Cette lacune couvre donc plus de quarante années. C'est fort regrettable, car cette période fut pour l'Europe et la Suisse un temps d'agitation politique, impliquant un changement profond des mœurs, puisque les révolutions de 1830 et 1848 en France les jalonnent,

et que chez nous ce fut le temps de la révolution de 1845, de la guerre du Sonderbund et de bien d'autres événements auxquels Louis Foltz fut mêlé. Il acheva en effet sa carrière militaire en 1855, à l'âge de soixante-trois ans, titulaire du grade de colonel fédéral et du poste d'inspecteur de l'artillerie fédérale.

Si les cahiers de souvenirs sont muets sur le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Louis Foltz a néanmoins laissé d'autres écrits ultérieurs, mais fragmentaires. Nous possédons un carnet consacré à un voyage à Paris fait en 1851. J'en ai donné un aperçu il y a quelques années dans la *Gazette de Lausanne* sous le titre « Napoléon III et le colonel vaudois ». Mais par ailleurs il ne semble avoir laissé aucune note sur ses expériences de divisionnaire et d'instructeur du futur Napoléon III à la caserne de Thoune, ni sur ses relations avec son gendre le colonel Edouard Burnand.

Encore une fois, ces omissions doivent être déplorées. On en jugera sans doute ainsi après avoir lu les quelques extraits des cahiers qui forment la matière du présent travail.

Cela dit, feuilletons successivement les deux tomes des « Souvenirs ».

\* \* \*

Louis Foltz est né à Morges le 13 janvier 1792. Son père, Charles-Emmanuel Foltz, avait épousé Jeanne-Suzanne Johannot, descendante d'une famille française originaire d'Annonay, plus tard « citoyenne de Genève ». Jean-Louis Johannot avait acquis en 1790 la seigneurie et le château d'Echandens de Henri de Crousaz.

Quant à la famille Foltz, originaire d'Alsace, elle devint vaudoise dès l'année 1777, par l'acquisition que fit à cette époque Charles-Emmanuel Foltz de la bourgeoisie de Duillier, à laquelle s'ajouta en 1812 celle de Morges.

Le père Foltz était commerçant. Associé avec Abraham Billon, il exploitait un magasin situé au rez-de-chaussée de la maison Muret-Michel à la Grande Rue.

Louis Foltz évoque, dans les premières pages de ses souvenirs, nombre de personnalités morgiennes et des réminiscences puériles que nous ne pouvons reproduire ici, faute de place.

L'enfant apprit à lire avec une dame Pau, « petite vieille boiteuse et assez méchante ». Plus tard Louis entre à l'école. Ses souvenirs prennent forme et se reportent à des événements d'une portée plus générale. On va voir que dès sa première jeunesse il prêta une attention particulière à tout ce qui touche à l'histoire et à l'armée.

Il évoque l'image du dernier bailli de Morges, M. Thormann ; puis celle du tir à l'oiseau. Celui-ci était promené « cérémoniellement » par la ville, avec les cibles, la veille du tirage. Le cortège était précédé des fifres et tambours jouant la célèbre *Marche bernoise*.

Mais la *Marche bernoise* ne devait plus retentir bien longtemps dans les rues pavées de la petite cité. Bien qu'il ne fût âgé que de sept ans en 1798, Louis se souvint de presque toutes les scènes de la révolution vaudoise. Entre autres : la plantation de nombreux arbres de liberté élevés par les différents clubs politiques de la commune, « les uns surmontés d'un bonnet de liberté, les autres d'un chapeau de Guillaume Tell. » « J'ai vu arborer le drapeau vert et la cocarde verte... J'ai vu l'illumination complète de la ville et de l'église jusqu'au coq, en célébration de la prise de Berne ! J'ai été voir — derrière l'église — la cérémonie expiatoire célébrée par les troupes françaises en commémoration de la mort des représentants français assassinés à leur retour de Rastatt ; cérémonie qui a été suivie de la destruction par le feu de drapeaux autrichiens brûlés sur un autel en gazon élevé pour la circonstance <sup>1</sup>.

» J'ai également assez présent à ma mémoire l'invasion des troupes françaises ainsi que la grande revue que le Premier Consul en passa dans les plaines de Saint-Sulpice avant le passage du Saint-Bernard. Plusieurs des généraux qui y prirent part et qui dès lors acquirent tant de gloire étaient logés à Morges ; le général Chamberlhac avait son logement maison Forel, aujourd'hui Kampert. Le général Victor, depuis duc de Bellune logeait maison Dumont, actuellement Guébbard. Pendant leur séjour à Morges, les généraux français ont eu un bal chez le général Victor, auquel a assisté Eugène de Beauharnais, depuis vice-roi

---

<sup>1</sup> De 1797 à 1799 se tint à Rastatt un Congrès pour pacifier la France et l'Allemagne. Les conférences furent rompues par l'assassinat de Roberjot et Monnier, tués à la porte de la ville.

d'Italie. Le maréchal Exelmans prit part, comme chef de bataillon, à la revue de Saint-Sulpice et acheta à Morges le cheval sur lequel il devait traverser le Saint-Bernard. »

Les parents de Louis Foltz logeaient un M. de Rocheschouart, lorrain, capitaine de cavalerie, d'aimable société et superbe homme, qui, plus tard, a été tué devant Zurich. Un hôte plus modeste avait également son billet de logement dans la maison Foltz : un cuisinier nègre nommé Toussaint dont l'adresse et la dextérité à retourner en l'air une omelette divertissaient fort le jeune Louis. L'enfant assista à la grande revue ordonnée par Bonaparte, magnifique défilé de trente mille hommes devant une vingtaine de généraux placés près du pont de la Venoge. Il vit passer devant la maison des siens la voiture de Bonaparte attelée de six chevaux.

Tous ces souvenirs évoqués brièvement par le mémorialiste gagneraient à être dépeints plutôt que catalogués ; Louis Foltz, nous l'avons déjà marqué, est un homme dépourvu d'inspiration et de talent descriptif. A l'occasion il sait cependant croquer une silhouette : « L'expédition des *Bourla-papeis* est encore présente à ma mémoire. J'étais sur la place de l'église à l'arrivée de la colonne principale arrivant de Cossonay — à ce que je crois — sous le commandement de son chef le fameux Reymond. Le sapeur en tête était un nommé Redard de Morges, maçon, homme de très petite taille, très connu d'ailleurs des enfants, dont il excitait le rire par sa tournure burlesque. La colonne arrêtée d'abord par un petit poste de troupes françaises, continua sa route après pourparlers avec le commandant de place logé au château, en passant par derrière la ville pour aller accomplir sa belle œuvre à Rionbosson. »

Vers l'âge de six ans, Louis Foltz fit avec ses parents le voyage de Berne. « On n'avait pas alors toutes ses aises pour voyager comme aujourd'hui, remarque-t-il. » Qu'on en juge : « C'était au milieu de janvier. Nous fîmes le voyage en char à banc découvert ; mon père assis à côté de mon frère qui conduisait, et moi étendu sur un lit de paille en avant de leurs pieds, la tête tournée du côté du cheval, et recouvert d'un bon duvet. Ma bonne mère m'avait en outre pourvu d'un manchon pour me tenir les mains et le visage au chaud, mais le froid était si intense que l'humidité de mon haleine instantanément convertie en

glaçons sur la fourrure contribuait plutôt à me geler la figure qu'à me la réchauffer. »

Vint le moment où l'enfant dut quitter la maison paternelle pour s'en aller de nouveau à Berne, en vue d'apprendre l'allemand et d'y poursuivre ses études. Il entra dans la pension d'un professeur Trachsel qui dirigeait un établissement d'instruction particulièrement suivi par les jeunes patriciens bernois. Il s'y trouvait en même temps que « son bon et excellent ami » Charles Burnand, lequel devait devenir préfet de Moudon et beau-père de sa fille unique Henriette Foltz.

D'autres de ses camarades devaient avoir un destin plus aventureux : « Henchoz de Château-d'Ëx, mourut au service de la Hollande dans ses colonies ; Hans Begger, de Brougg, acquit quelque célébrité par suite de sa détention au Paraguay par le D<sup>r</sup> Francia, conjointement avec Bonpland. »

Le pensionnat était à la rue des Chaudronniers. Les élèves faisaient partie d'un corps de cadets. « Nous portions la veste verte avec retroussis, col et paremens en velours noir ; schakos avec cordons blancs, et la cocarde rouge et noire. » Les élèves recevaient des leçons d'exercice au fusil.

On les préparait également à la vie mondaine. Ils prenaient trois fois par semaine une leçon de danse, de six à sept heures du matin, « à la chandelle, ce qui était un peu sévère. » Nous en croyons aisément le narrateur, et l'on se demande si ces jeunes gens dansaient entre eux, ou s'il se trouvait quelques Bernoises pour égayer un peu ces moments saumâtres. Heureusement le dimanche, le jeune Louis qui n'affectionnait guère le directeur Trachsel dont il note la rudesse et l'âpreté, trouvait quelque délassement chez son oncle Foltz de la Länggass, qui chaque fois alimentait sa petite bourse d'une vingtaine de *demi-batz*.

L'année suivante, Louis entra au gymnase à Berne. C'est alors qu'il donna cours pour la première fois à son goût de collectionneur. Il commença la chasse aux lépidoptères et courut les forêts le filet à la main, pour y prendre de magnifiques Iris. Collectionneur, il le fut toute sa vie. De ce qui reste de son héritage, tout, les livres, les brochures, les manuscrits, les gravures, est numéroté, étiqueté — jusqu'aux cartes de visite de toutes ses relations, qui figurent, sans une omission, collées dans un volumineux album ; il en est dans le nombre de

hautement distinguées, car le colonel rencontra au cours de sa carrière tout ce que l'Europe comptait de sommités militaires et politiques.

Curieux personnage au total, que ce petit morgien, observateur scrupuleux, exempt de passion comme de spontanéité, pétri de décence et de conventions, bourgeois dans l'âme avec un souci constant de tenue et, grâce à ces qualités, admis dans les milieux les plus select de Suisse, de France et même d'Europe.

Il fallut penser aussi aux talents de société. « Je pris des leçons de *guitare* et de chant du Sieur Glady, gentil, sinon bon maître de musique. » En outre il apprit l'équitation, le dessin et la littérature française. Il voyage. Il assiste à Interlaken à la fameuse fête des bergers de l'Oberland, au pied des ruines du château d'Unspunnen. L'histoire ne dit pas s'il y rencontra Madame de Staël et Charlotte de Hardenberg.

\* \* \*

Voici Louis Foltz dûment éduqué, pourvu de solides qualités. Ses parents décident de le vouer au commerce. « Cette occupation, dit-il, ne devait pas m'empêcher de me livrer à mon penchant prononcé pour l'étude de la numismatique, de l'histoire ancienne du canton de Vaud et particulièrement de celle de ses antiquités. » Auparavant, il prend contact pour la première fois avec l'armée. Il choisit l'artillerie, qui avait eu toujours un grand attrait pour lui. Il fut déclaré apte à être admis dans le corps d'artillerie comme second sous-lieutenant. L'avancement réservé aux fils de famille était, comme on voit, aussi rapide qu'improvisé à cette époque.

Puis Louis Foltz se rendit à Francfort, où il entra comme volontaire dans la maison Catoir. Il y rencontra des collègues qui devinrent ses amis, notamment un M. Baumgartner, qui fut plus tard propriétaire de la campagne des *Grâces* près de Begnins. « Ce fut, continue-t-il, pendant mon séjour à Francfort que l'empereur Napoléon I<sup>er</sup> fit ses énormes préparatifs pour la guerre de Russie, aussi vis-je défiler la plus grande partie des corps de toutes armes venant de Mayence et se rendant en Allemagne. Je vis l'Empereur dans sa voiture attelée de

superbes chevaux provenant des écuries du grand duc de Nassau, et que celui-ci aurait vraisemblablement bien aimé être dispensé de fournir. Le Mamelouk Roustan était sur le siège de la voiture.

» Ce fut également pendant que j'étais à Francfort que parurent les deux fameux décrets de Saint-Cloud et de Trianon ordonnant la destruction par le feu de toutes les marchandises de fabrication anglaise, ainsi que l'imposition de droits excessifs sur les denrées coloniales. Ces décrets atteignant MM. Catoir, ainsi que tant d'autres maisons de commerce, je fus chargé par eux à cette occasion de fréquents messages auprès de M. le comte d'Hédouville, pair de France et ministre plénipotentiaire près la Confédération du Rhin. Celui-ci ayant appris de moi ma nationalité de Suisse du canton de Vaud, il me félicita d'être ressortissant d'un aussi beau pays et m'accueillit chaque fois avec une grande bienveillance. Il m'en donna une preuve en m'envoyant une invitation pour un grand bal donné par lui à l'occasion de la naissance du Roi de Rome, où se trouvaient la plupart des têtes couronnées de la Confédération germanique, rois, ducs et princes, ainsi que les notabilités de Francfort. Pendant le bal je fus placé à un quadrille d'honneur auquel figurait le comte de Tascher de la Pagerie parent de l'Empereur (aujourd'hui, 1860, grand maître de la maison de sa Majesté l'impératrice Eugénie). Ma danseuse était une jeune et jolie personne, M<sup>lle</sup> de Löwenich. »

On voit que le jeune commis avançait à grands pas dans les faveurs de la société.

En mai 1812, son stage terminé, Louis Foltz s'apprêta à rentrer au pays. Il tint à achever dignement son séjour dans une ville où tous l'avaient comblé d'amabilités. « Le dernier dimanche, j'invitai à un déjeuner champêtre au Fursthaus une trentaine de mes meilleurs amis. Rien n'y manquait. J'y avais fait conduire un petit tonneau de vin du Rhin, placé sur un petit char à bras traîné par les garçons du bureau de la maison. Pour le retour en ville, je fus placé en *Bacchus* sur le petit tonneau, suivi par la bande joyeuse marchant deux par deux. » Le narrateur ne dit pas si le cortège ondulait.

« Le lendemain, jour de mon départ, tous mes amis à cheval escortèrent la diligence jusqu'à la première station de poste. Là fut bu le coup de l'étrier. »

Rentré à Morges, Louis Foltz est engagé comme associé dans la maison de commerce de son père et de ses frères.

Accessoirement, il continue à s'occuper de papillons et de l'histoire vaudoise et offrira plus tard à la Bibliothèque cantonale un volume manuscrit *in quarto* où il a consigné ses recherches sur les antiquités du canton de Vaud.

Le 22 octobre il reçoit le grade de premier sous-lieutenant dans la compagnie d'Yverdon. Bien qu'un peu court de taille, l'officier est d'allure martiale et dégagée. Il porte une moustache tombante, la mouche et des pattes de lapin qu'occasionnellement il laisse croître en forme de collier de barbe. Le service militaire absorba dès lors une partie fort importante de son temps et de ses intérêts. Il devait y jouer un rôle actif et même de premier plan jusqu'en 1855, date à laquelle, âgé de soixante-trois ans, il donna sa démission avec le grade de colonel fédéral.

En manière de joyeux avènement les parents offrirent un grand dîner au corps d'officiers de toutes armes de la « demi-section ». Le repas eut lieu au jardin et la musique militaire eut aussi son dîner « sous le berceau des pruniers en face de la fenêtre du petit salon ». On dansa la farandole dans le jardin au son de la fanfare.

L'un des premiers actes militaires du sous-lieutenant fut de participer à une curieuse démonstration destinée à impressionner les Bernois. C'était l'époque où Metternich cherchait à restaurer en Suisse le statut politique d'avant l'Acte de médiation. Le général autrichien Bubna avait reçu l'ordre de faire rentrer le pays de Vaud sous la domination bernoise. Mais l'opposition unanime du peuple vaudois et la fermeté de ses chefs Henri Monod, Jules Muret, Auguste Pidou empêchèrent l'exécution de cet ordre. Louis écrit : « Les rapports politiques entre Berne et Vaud étant devenus très tendus par suite des intentions attribuées à ce premier canton de vouloir revendiquer par la force ses anciens droits sur le pays de Vaud, le Gouvernement décréta en automne une école extraordinaire d'officiers et de sous-officiers de toutes armes. L'école de l'artillerie eut lieu à Morges et dura trois semaines, sous le commandement du colonel Doxat de Renens. On fit quelques essais d'artillerie à cheval dans le but éventuel d'avoir aussi une artillerie légère à opposer à celle des Bernois. On tira des salves sur Montbenon ;

on gravit la rue de Bourg avant de rentrer à Morges, où les cavaliers improvisés se précipitèrent à la pharmacie pour faire panser des blessures qui, pour n'être pas dangereuses, n'en étaient pas moins *cuisantes*. Notre traversée de Lausanne alarma beaucoup les vieilles femmes qui voyaient déjà les Bernois pour le moins au Chalet-à-Gobet. »

Rentré à Morges, le jeune lieutenant fut honoré d'une distinction assez inattendue. « Je reçus vers la fin de l'année par M. Brémont de Semsales une lettre signée le Comte de Bourmont, lieutenant général des armées du Roi, par laquelle il m'informait que sur le compte rendu par lui de ma fidélité et de mon dévouement à Louis XVIII (!!) et d'après l'autorisation qu'il en avait reçue de S. A. R. *Monsieur*, il m'était permis de porter la *décoration du Lys* ! Je n'ai pas besoin de dire que je ne l'ai *jamais* portée. Quant à la lettre, je l'ai conservée par curiosité. »

L'ordre du Lis avait son origine dans les rubans blancs que le comte d'Artois fit distribuer à la garde nationale lors de son entrée à Paris. Le 2 avril 1814 il adjoignit au ruban un lis en argent et plus tard à cette fleur de lis vint s'ajouter la couronne royale. La décoration se porta alors suspendue à un ruban blanc liseré de bleu. On peut se demander en vertu de quels rapports secrets le jeune lieutenant vaudois jouissait d'une réputation de royalisme — et de fidèle loyalisme — dans les milieux légitimistes de France. Le piquant de l'affaire, c'est que Louis Foltz devenu colonel reçut plus tard des mains de Louis Napoléon Bonaparte la croix de la Légion d'honneur.

\* \* \*

Les souvenirs du colonel nous amènent à des événements qui touchent de près à la politique française. On se souvient que lorsque, en 1815, Napoléon échappé de l'île d'Elbe remit le pied sur le sol français, nos régiments capitulaires en France, en particulier celui du général Charles d'Affry, demeurèrent fidèles au serment prêté à Louis XVIII. En Suisse la crainte que le retour de l'Empereur ne remît en péril la neutralité suisse engagea la Diète à lever une armée de 30 000 hommes sous les ordres du vieux général Bachmann, de Glaris.



LE COLONEL LOUIS FOLTZ

Sur ces entrefaites la défaite de Waterloo mit fin aux ambitions de Napoléon. La guerre n'en continua pas moins. Les Alliés envahirent la France. Nos troupes commises à la garde de la frontière du Jura tentèrent d'observer bilatéralement la neutralité, mais elles furent provoquées et harcelées par quelques contingents français. Peu à peu la Diète, influencée par quelques officiers ambitieux, eut la faiblesse de choisir entre les belligérants et de joindre l'armée helvétique à celles des ennemis de Napoléon. On verra d'après les notes de Louis Foltz que l'unanimité était loin de régner dans nos brigades au sujet de cette décision. L'ordre n'en fut pas moins donné à l'armée de Bachmann et à ses sous-ordres Nicolas Castella et Nicolas de Gady, de pénétrer en Franche-Comté. Un autre corps de 6000 hommes, commandé par Charles d'Affry, coopérait avec les Autrichiens de l'archiduc Jean au siège de Huningue. C'est à ces événements que se rapportent les détails que l'on va lire. Le lieutenant Louis Foltz partit avec la compagnie de Morges, placée sous le commandement d'Auguste Forel.

Toutes les dernières pages du premier volume des « Souvenirs » se rapportent à l'occupation des frontières. Tout y est minutieusement décrit, les effectifs, le nom des gradés, les uniformes. Les officiers d'artillerie portaient le tricorne avec grand plumet rouge, habit bleu de roi, parements écarlates, pantalon collant avec demi-botte ; épée avec ceinturon blanc. De premières alertes provoquèrent des mouvements de l'armée. Tandis que la division cantonnait à Liestal on annonça l'intention du général français Lecourbe de forcer le passage de la Birse pour pénétrer en Suisse. Toutes les troupes s'ébranlèrent pendant la nuit. Mais c'était une fausse nouvelle. Il y eut de plus graves événements. Pendant que la compagnie de Morges cantonnait à Muttenz, eut lieu le grand passage par Bâle des troupes alliées qui se proposaient d'entrer en France. « Je m'y rendis un jour avec l'aumônier d'un bataillon argovien, pour me rendre compte d'une pareille fourmilière, j'en revins le cœur navré. » Louis Foltz raconte que des pontonniers autrichiens se noyèrent en masse en essayant de construire un pont de bateaux sur le Rhin. Mais ce qui le « navre » le plus, c'est la violation de la frontière suisse et l'abandon virtuel de la neutralité traditionnelle. « Près de nous, *sur territoire suisse*, bivouaquaient de nombreux corps

de lanciers et plus près encore se trouvait l'archiduc Maximilien d'Autriche au milieu de son Etat-Major — et ceux-ci de nous regarder d'un air méfiant comme si nous n'étions pas chez nous ! »

Il devait y avoir des crève-cœur pires encore. « Peu de jours après, nous reçûmes l'ordre de nous rendre sur la plaine de Brückfeld, conjointement avec toutes les troupes du corps d'armée fédéral, pour y être passés en revue par le prince Jean d'Autriche ! La revue eut lieu à l'odeur et à la vue de l'incendie des villages français environnants. Après le défilé nous traversâmes la ville de Basle pour rentrer dans notre cantonnement de Muttentz, où nous n'arrivâmes que très tard par suite du retard que nous éprouvâmes à la porte Saint-Jean par l'encombrement d'une longue file de voitures chargées de blessés autrichiens venant de Belfort où une bataille sérieuse avait eu lieu la veille. »

Le 1<sup>er</sup> juillet toute la division d'Affry se mit en route à destination de Neuchâtel pour de là, disait-on, faire son entrée en France. Il y eut quelque flottement, paraît-il, dans l'obéissance des chefs au moment de franchir la frontière française — le *Rubicon*, écrit Louis Foltz. Ce fut le cas du commandant de brigade Schmied et des hommes de la compagnie du capitaine de carabiniers Mayor de Vullierens. Courte mutinerie. Après deux jours de réflexion les hommes suivirent leur chef. Toute la division Guiguer de Prangins, à laquelle était venue s'incorporer la compagnie de Morges, pénétra sur territoire français le 8 juillet 1815, après une nuit terrible passée sous la grêle et la neige, sans boissons ni vivres. Les hommes arrachaient portes, fenêtres et contrevents pour alimenter les feux de bivouac. Un officier fut trouvé mort au matin.

La troupe romande traversa quelques communes françaises « dont l'aspect n'annonçait que trop le passage des troupes fédérales, bernoises, argoviennes et saint-galloises », et gagna l'étape désignée : Morteau. Le jeune lieutenant fut ravitaillé en café, sans sucre ni lait ni pain, par une servante leste et pimpante qui portait cela au général — mais se montra sensible à la détresse du jeune officier — peut-être à sa bonne mine ! Le pays était complètement pillé. Avec un fourgon un homme de confiance fut envoyé à Besançon pour faire des emplettes. La ville était

occupée par les troupes de l'empereur. Il troqua sa cocarde blanche contre une cocarde tricolore pour franchir les avant-postes. Ainsi ravitaillée, la troupe fit bombance. Un bon cuisinier fut appelé de Pontarlier et enfin un bel et bon repas fut servi dans une grange, auquel prirent part les colonels fédéraux d'Affry et Guiguer de Prangins, avec leurs états majors et les officiers des bataillons cantonnés dans le voisinage : une quarantaine de joyeux convives. Puis la troupe poussa jusqu'aux environs de Pontarlier.

Enfin, le 8 août, l'armée réintégra le territoire suisse, après une campagne de cinq mois. « Celle-ci était bien loin, écrit Louis Foltz, de nous laisser d'agréables souvenirs, car, sans parler des privations de tout genre auxquelles nous avons été constamment exposés, les circonstances politiques du pays à cette époque n'étaient rien moins que rassurantes et laissaient dans notre esprit une préoccupation, une inquiétude qui ne nous abandonnaient pas un instant. »

\* \* \*

Après cette équipée la vie civile reprit pour le jeune associé de la maison de commerce morgienne. Mais un ralentissement des affaires laissait du temps libre au jeune homme pour les distractions provinciales : tir à l'arc avec les sociétés « ancienne et nouvelle », échange d'amabilités entre celle de Morges et celle de Lausanne-Ouchy. « La société de Morges était alors fort brillante ; les bals, concerts et comédies de société très fréquents. Les lausannois se faisaient un plaisir de prendre part à nos fêtes et y venaient nombreux, attirés par l'amabilité et les agréments des dames de Morges. C'est à cette époque que je fis la cour à celle qui fut ma bien-aimée épouse, Henriette Warnery fille de M. Henri-Louis Warnery de Vaux, alors juge de paix à Morges. » Le mariage eut lieu à Echichens<sup>1</sup>, par M. le pasteur Cart, alors ministre à Vufflens. La musique militaire donna une sérénade nocturne. Dans des bateaux étaient également des orchestres. On tira des feux d'artifice sur l'eau.

---

<sup>1</sup> 20 février 1814, avant la campagne relatée plus haut.

Les fêtes continuèrent. Il y eut cette année-là des souscriptions pour seize redoutes, dont huit bals, quatre concerts et quatre comédies. Prix : un louis par personne ! Les bals avaient lieu à la maison de ville, les représentations à la maison Pache. La brillante société locale composée de l'innombrable parenté des Foltz, Warnery, Johannot, de Lucardon se réunissait tous les mardis.

Le bonheur familial de Louis Foltz dura peu. En 1818, il perdit coup sur coup ses deux excellents parents. En 1821, soit après sept ans de félicité conjugale, il perdit son épouse, qui succomba en mettant au monde une fillette, Henriette Foltz, laquelle devait devenir la femme du colonel Edouard Burnand. Lors des obsèques, note le mémorialiste, les porteurs eux-mêmes pleuraient ! Louis Foltz vécut encore quarante-deux années dans le veuvage jusqu'au jour où il traça les « Souvenirs » sur lesquels je viens de donner un aperçu.

Dès lors il se consacre presque entièrement à sa carrière militaire, ainsi qu'à de nombreux voyages. Il est désigné pour faire partie du détachement militaire envoyé par le canton de Vaud à l'Ecole militaire fédérale de Thoune. Il y lia connaissance spécialement avec Alfred de Rougemont, Louis Frossard de Saugy et Frédéric de Pourtalès, qui devaient devenir ses intimes amis. Il passa capitaine en 1820 et reçut la charge de commandant de la compagnie d'artillerie. En 1821 il fut incorporé à l'Etat-major fédéral, sur l'intervention du colonel de Luternau. Cette désignation devait le faire entrer en relations avec une foule d'officiers et de personnalités politiques.

Au cours de ses voyages à Paris le capitaine ne perd pas son temps. Il note ses excursions dans la capitale avec minutie. Il voit tout, il visite tout, des Tuileries au cabinet des médailles, de l'Hôtel des monnaies au marché aux chevaux, des Gobelins aux abattoirs de Montmartre. « J'ai vu souvent défiler la parade dans la cour du Carrousel par les troupes de la garde commandée par le duc de Reggio (le maréchal Oudinot). Les Suisses se distinguaient par leur taille et par le brillant de leur uniforme rouge sur les autres corps de la garde française. Lorsque j'ai visité le château des Tuileries, les grands escaliers en étaient envahis par les Cent-Suisses et autres jouant à la *Droque*. Rien de plus risible que les figures sévères de ces beaux hommes le

nez pincé dans des chevalets ou bâtonnets plus ou moins pesants et en plus ou moins grand nombre. »<sup>1</sup>

Je n'en finirais pas de mentionner toutes les personnalités suisses et étrangères que Louis Foltz énumère, lesquelles il a rencontrées lors de ce séjour à Paris bref et si bien rempli.

Rentré en Suisse, Foltz est nommé adjudant du colonel fédéral comte Louis de Pourtalès, chef d'état-major des troupes fédérales désignées pour faire partie du camp d'instruction à Bière. Il lie amitié avec son chef, séjourne chez lui à Neuchâtel durant plusieurs semaines. Mais ici va se terminer le journal de Louis Foltz.

Nous sommes renseignés sur sa carrière ultérieure par d'autres écrits. Tous sont intéressants. Louis Foltz, qui acheva, nous l'avons dit, son service militaire comme colonel fédéral inspecteur de l'artillerie suisse, était entré en relations avec Louis Napoléon Bonaparte alors que, désigné sous le sobriquet de *Citoyen de Thurgovie*, celui-ci se trouvait placé sous ses ordres à la caserne de Thoune. L'officier vaudois reçut même à sa table, à Morges, deux Bonaparte, le prince lui-même et son cousin Jérôme et les régala d'un pâté de foie gras.

Dans un cahier spécial écrit en 1851, le colonel raconte un voyage qu'il vient de faire à Paris, voyage fertile en mondanités qu'il narre sans omettre un menu, une rencontre, un bain. Nous en avons extrait naguère un article pour la *Gazette de Lausanne* sous le titre « Napoléon III et le colonel vaudois »<sup>2</sup>. En effet, lors de ce séjour dans la capitale de la II<sup>e</sup> République, le colonel Foltz prit part à un dîner chez le Prince Président. Voici le rappel d'un amusant épisode survenu au cours de la soirée.

« Après le dîner, on a passé dans le salon pour prendre le café. C'est alors que le Président est venu vers moi, et qu'en nous promenant dans le salon il m'a retenu pendant plus d'un quart d'heure... Avant de me quitter il m'a dit : « Colonel Foltz, je veux vous faire cadeau d'une pièce d'artillerie, venez avec moi. » Lui ayant demandé si je pourrais la charger sur mon épaule, il m'a répondu en riant que rien ne serait plus facile. C'est alors

---

<sup>1</sup> Le jeu de la drogue était un jeu de cartes en usage parmi les soldats, dans lequel le perdant se met sur le nez un morceau de bois fourchu nommé la drogue, et qu'il garde jusqu'à ce qu'il ait gagné à son tour.

<sup>2</sup> 16 août 1936.

qu'il m'a fait cadeau d'une charmante pièce de huit, en modèle réduit, montée sur son affût, avec avant-train et tous ses accessoires, ordonnance française, ouvrage de bijouterie établie dans les ateliers de précision — avec socle en acajou et recouverte d'un verre en crystal. »

Le Prince dédicâça en outre un volume à l'intention de son ancien chef et lui décerna la croix de la Légion d'honneur. Quant au canon, il est aujourd'hui propriété de M. Robert Burnand à Paris, arrière petit-fils de Louis Foltz. Il a été ébréché légèrement par une balle lors de la libération de Paris — de ce Paris occupé pour la deuxième fois par les vainqueurs de Napoléon III et encore un coup miraculeusement ressuscité.

\* \* \*

Le colonel Foltz mourut en 1865, âgé de soixante-treize ans, chez son gendre le colonel Ed. Burnand qui résidait alors à Neuhausen dont il dirigeait la fabrique d'armes.

On en a lu assez pour se rendre compte de l'intérêt exceptionnel de l'existence du colonel Louis Foltz, de sa rare curiosité d'esprit, de l'estime en laquelle il était tenu.

Les écrits qu'il a laissés, en dépit ou à cause de leur manque d'enjolivures littéraires, sont singulièrement évocateurs et méritent je crois de prendre place dans nos collections de documents susceptibles de servir sinon à la grande histoire, tout au moins à la chronique vaudoise et étrangère.

RENÉ BURNAND.

---